

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du CSBB pour l'exercice 2003, tenue le 29 février 2004

Hôtel Krone, Aarburg

1. Bienvenue et élection des scrutateurs

A 9.55 heures, notre président, Martin Buser, souhaite la bienvenue à l'assistance. Il espère un bon déroulement de l'assemblée, demande de s'exprimer brièvement et constate la présence d'une quarantaine de participants de plus que les années dernières. Il n'y a pas de traduction simultanée prévue, parce que, les deux dernières fois, ce service n'a été utilisé que par cinq membres, respectivement une seule personne. Les francophones se sont placés près de membres bilingues, si bien que la traduction devrait être assurée. En cas de nécessité, A. Wagner traduira lui aussi. Une pause est prévue à 11 h environ.

Les convocations ont été publiées conformément aux statuts dans HUNDE et CYNOLOGIE ROMANDE, dès lors l'assemblée est habilitée à délibérer et à prendre des décisions.

Il sera parlé allemand pendant l'assemblée, afin que les membres francophones puissent suivre les débats.

Les personnes ci-après se sont excusées pour l'AG: Max Heiniger, Esther et Werner Spörri, Robert Leibundgut, Erika Sarbach, Bernhard Jegerlehner, Therese Wiedenhofer, Hansruedi Hegi, Marianne Hegi, Ruedi Jost, Sütterlin-Stucki Seline, Irène Hänni-Wyss, Trix Bornhauser, Edith Suter-Bommer, Karrer Martin, Silvia Kirchhof, Petra Flury, Regula Frey.

Malheureusement, l'an dernier, nous avons à nouveau perdu des membres: Jean Failletaz et Hans Jost, Ulrich Bärtschi, Brovarone Gilbert, Hürzeler Ueli, Jaquier Samuel, Kölbl Hans. Nous nous levons et gardons une minute de silence pour honorer leur mémoire.

Sont élus à l'unanimité comme scrutateurs Marcel Aebi, Beat Brügger et Christian Suter.

Approbation de l'ordre du jour:

Remarque de M. Buser: il y a lieu d'élire l'ensemble du CC, de même que le chef des juges de caractère et la responsable des membres. Il s'agira également d'élire deux aspirantes juges de caractère; la proposition a été faite avec retard, car le stage de perfectionnement pour juges de caractère n'a eu lieu qu'en janvier et c'est à ce moment-là que la question a été discutée. L'AG approuve à l'unanimité cette proposition.

Sont présents 98 membres et 2 invités, dès lors la majorité absolue est de 50.

2. Procès-verbal de l'AG 2003

A été publié dans HUNDE n° 18 et dans CYNO n° 12.

Correction: la majorité absolue était de 29 voix et non de 28 comme mentionné sur le procès-verbal.

M.Buser remercie le rédacteur du procès-verbal. Ce dernier est approuvé à l'unanimité avec la correction ci-dessus.

M. Buser évoque également la carte des mets, en signalant la qualité des repas dans cet établissement et le fait que la salle soit mise gratuitement à notre disposition. Il remercie Monsieur Lustenberger.

3. **Rapports annuels**

a) Du président:

Disponible en langue allemande et en langue française.

Alfred Wagner fait procéder à l'approbation du rapport qui est accepté à l'unanimité.

b) De la commission d'élevage

Disponible en langue allemande et en langue française.

En plus, un questionnaire sur la cote de satisfaction envers la race et le club.

Une rencontre des éleveurs, qui n'a connu qu'une faible participation, a été organisée en automne. Une telle rencontre est à nouveau prévue en automne en raison du nouveau REI.

M. Buser remercie le CC pour son travail, l'AG approuve le rapport à l'unanimité.

c) Du domaine du chien de travail

Disponible en langue allemande et en langue française.

M. Buser remercie W. Rusterholz pour le grand engagement dont, une fois encore, il a fait preuve au cours de l'exercice précédent.

Et aussi pour s'être chargé au pied levé du CS 2003 du CSBB.

W. Rusterholz cherche encore un organisateur pour le CS 2005 de notre club.

d) Du domaine des expositions

M Buser remercie R-M. Friedli pour tout le travail fourni l'an dernier.

R-M. Friedli donne lecture de son rapport en allemand et en français.

4. **Comptes annuels et rapport des réviseurs des comptes**

Les comptes annuels sont disponibles en allemand et en français.

Alfred Wagner donne encore des éclaircissements au sujet des comptes annuels.

C. Kälin prie l'AG d'approuver les comptes annuels et de donner quitus au trésorier, ce qui est fait à l'unanimité.

5. **Quitus au CC**

Elle demande également de donner quitus au CC, l'AG l'accorde à l'unanimité.

M.Buser remercie les réviseurs et l'AG pour la confiance témoignée.

6. **Budget 2004**

Le budget est disponible. Il ne contient pas de postes particuliers, mais simplement les affaires courantes. En réponse à la demande de Jacques Guillod au sujet du budget du domaine du chien de travail: l'an dernier, aucun cours n'a eu lieu et les manifestations ne trouvent plus de sponsors financiers. D'où un montant relativement élevé.

Le budget 2004 est approuvé à l'unanimité.

M. Buser remercie encore une fois A. Wagner pour tout son travail.

7. **Cotisations annuelles**

Le CC propose de laisser la cotisation annuelle 2005 à son montant actuel de SFR 40.- (sans Hunde ou Cyno). La cotisation pour le club n'est pas augmentée, la transparence est désormais de rigueur, si les revues ou le timbre SCS devaient subir une hausse, on le répercuterait, mais la part du club resterait inchangée. Approuvé à l'unanimité.

8. **Démissions et élections**

Démissions:

- a) Président
- b) Secrétaire
- c) Responsable des expositions

Elections:

- a) Président

A. Wagner pense que les élections sont un véritable pôle d'attraction, depuis des années il n'y avait pas eu autant de participants à une AG. Le travail au sein du CC a fortement évolué, il existe une pression émanant de l'extérieur, par ex. les chiens de combat. Ce sont des thèmes qui ne sont pas communiqués, mais qui nécessitent d'être étudiés. Les aspects juridiques gagnent aussi toujours davantage en importance. A son avis, pour garantir une continuité, il faudrait qu'un président exerce son mandat pendant au moins six ans. Lui-même avait envisagé de se mettre à disposition pour une présidence, mais, pour des raisons professionnelles, il est dans l'incapacité d'investir le temps nécessaire. Il faut aussi que ce travail fasse plaisir. Au CC, seuls devraient officier des gens qui ne sont pas des quérulents et qui acceptent de payer de leur personne.

R. Kurrle fait la proposition que lors des élections de la commission des expositions, les candidats quittent la salle, pour éviter de défavoriser ceux qui donneraient leur voix à tel ou tel candidat. P.Probst: il n'existe que deux modes de scrutin, secret ou ouvert, tout le reste est antidémocratique. On peut aussi s'attendre à ce que J. Schmid soit capable de séparer ses activités de juge et sa fonction.

Vote: pour la proposition de R. Kurrle: 13 voix, contre: 72 voix, le reste s'abstient.

Pour l'élection à la présidence, un candidat s'est annoncé dans les délais. E. Britschgi présente J. Nydegger. Le CC et la conférence des présidents soutiennent cette candidature.

L. Quadroni présente comme deuxième candidat P. Probst.

L'assemblée générale élit J. Nydegger par 63 voix contre 25 voix pour P. Probst.

J. Nydegger remercie l'assemblée pour sa confiance et cherchera à remplir les attentes mises en lui. Il accepte son élection. M. Buser lui souhaite beaucoup de succès.

b) Secrétaire

Alors que l'an dernier, personne ne s'était proposée pour cette fonction, le CC a trouvé en J. Birrer une candidate appropriée. J. Birrer se présente elle-même. Le CC et la conférence des présidents soutiennent sa candidature.

J. Birrer est élue par 93 voix et 5 abstentions. Elle accepte l'élection.

c) Trésorier

A. Wagner se remet à disposition et est réélu sous les applaudissements.

d) Présidente de la Commission d'élevage

H. Dworog se remet à disposition, elle aussi est réélue sous les applaudissements.

H. Bornhauser est disposé à accepter un nouveau mandat comme responsable des juges de caractère, il est réélu à une grande majorité.

H. Dworog informe l'AG que H. Schläpfer, après 18 ans d'engagement et de labeur intenses, a donné sa démission. Elle est disposée à introduire sa successeuse à partir du deuxième semestre 2004. En M. Nydegger, la commission d'élevage a trouvé une personne apte à lui succéder, prête à assumer le travail nécessaire et ayant le temps de le faire. H. Dworog remercie H. Schläpfer pour son dévouement et tout le travail fourni.

e) Responsable du domaine du chien de travail

W. Rusterholz se remet à disposition et est réélu sous les applaudissements.

f) Responsable du domaine des expositions

A. Wagner présente J. Schmid, qui a le soutien du CC.

E. Britschgi propose S. Kurrle; cette dernière prend la parole et souligne qu'il n'y a pas d'antagonisme entre J. Schmid et elle. Elle aime ce qui touche aux expositions et aimerait que quelque chose bouge dans ce domaine. Elle trouve que l'élection est prématurée, si l'on attendait la fin du club-show dont elle est co-organisatrice, on saurait qui est apte à assumer ce poste.

Kurt Mural: S. Kurrle a „remué des montagnes“ pour le club-show.

L. Quadroni: Un éleveur ne peut certainement pas être neutre.

H. Wenger: La place d'un juge est sur le ring et pas dans une commission, elle préfère un éleveur comme organisateur.

M. Buser: Personne n'est neutre. En revanche, il faut quelqu'un qui ait une vue d'ensemble, le clubshow ne représente qu'une petite partie des tâches.

B. Schwarzentruher: Il ne s'agit pas seulement d'expositions, il faut aussi s'occuper des juges stagiaires.

E. Dummermuth: S. Kurrle parle aussi français, J. Schmid pas, ce serait une lacune. La deuxième langue de J. Schmid est l'anglais, souvent utilisé dans le monde des expositions.

J. Schmid est élu par 69 voix contre 23 en faveur de S. Kurrle. J. Schmid accepte l'élection.

M. Buser remercie S. Kurrle d'avoir posé sa candidature.

J. Schmid souligne qu'il continuera de juger avec neutralité, il est capable de faire la distinction entre ses activités de juge et celles au sein de la commission des expositions.

g) Responsable du secrétariat des membres

B. Wagner a fait preuve d'engagement au sein du CC, elle aussi est confirmée dans ses fonctions sous les applaudissements.

h) Réviseur suppléant

C. Kälin est partant, H. Frei et S. Schönauer entreront en fonction comme réviseurs l'an prochain. A. Wagner propose Jacques Guillod, qui accepte le mandat de réviseur suppléant et est élu à l'unanimité.

Les deux juges de caractère stagiaires J. Birrer et R. Ries sont élues à une grande majorité.

A. Wagner remercie l'assemblée pour le bon déroulement des élections. La répartition régionale au sein du CC pourrait être plus large.

9. Propositions à l'assemblée générale

Nomination de membres d'honneur

Il est proposé de nommer membres d'honneur les personnes suivantes qui se sont engagées pour le CSBB:

A. Wagner fait l'éloge de H. Schläpfer, qui est nommée sous les applaudissements.

M. Buser fait l'éloge de RM Friedli, nommée également sous les applaudissements.

H. Dworog fait l'éloge de H. Bornhauser, nommé également sous les applaudissements.

A. Wagner fait l'éloge de M. Buser, lui aussi nommé membre d'honneur sous les applaudissements.

Tous les membres d'honneur reçoivent une assiette d'étain gravée.

M. Buser remercie pour sa nomination et exprime aussi sa reconnaissance au CC pour son soutien.

10. Distinctions

Les membres présents ci-après accèdent à la qualité de vétéran du CSBB:

Paula Bossert, Deutsch Ernst, Hirsch Manfred, Jaquier Claudine, Lüscher Brigitte.

Tous les intéressés présents reçoivent un insigne, qui sera envoyé aux absents.

Barbara Schenkel a obtenu le titre de championne du monde des bergers belges en agility. Elle reçoit une channe d'étain en hommage.

Distinctions en exposition

R. Gigandet reçoit pour P. Flury la channe d'étain gagnée par son mâle Django vom Ryfenstein, sacré champion national de beauté. B. Schwarzentruher se voit offrir une

chance d'étain pour le titre de championne internationale de beauté emporté par sa chienne Fely Maldy v. T Groenveld.
RMFriedli remercie J. Schmid pour tout son travail en lui remettant un présent.

11. **Divers**

Comme chaque année, M.Buser remercie ses collaboratrices, H. Schläpfer, RM Friedli et H. Dworog en leur offrant un bouquet de fleurs ou une boîte de pralinés.
Plus personne ne souhaitant prendre la parole et l'ordre du jour étant épuisé, M. Buser met un terme à 12 heures 40 à la dernière AG sous sa présidence et invite l'assistance à un apéritif.

Heike Dworog

Aktuarin